



# Rentrée scolaire 2023 - 2024

Documents de rentrée à destination des parents

**Site de Godinne le Petit Collège**

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : dir.prim3@cndp-erpent.be



**Collège Notre-Dame de la Paix**

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## HORAIRE DU LUNDI, JEUDI ET VENDREDI

7h30-8h : ouverture de l'école - garderie  
8h-8h20 : récréation  
8h20-10h : cours  
10h-10h30 : récréation  
10h30-12h15 : cours  
12h15-12h45 : diner  
12h45-13h45 : récréation  
13h45-15h30 : cours  
15h30-16h : récréation  
16h-17h : étude  
17h-18h : garderie  
18h : fermeture de l'école



## HORAIRE DU MARDI

7h30-8h : ouverture de l'école - garderie  
8h-8h20 : récréation  
8h20-10h : cours  
10h-10h30 : récréation  
10h30-12h15 : cours  
12h15-12h45 : diner  
12h45-13h45 : récréation  
13h45-14h55 : cours  
14h55-16h : fin des cours + récréation  
16h-17h : étude  
17h-18h : garderie  
18h : fermeture de l'école

## HORAIRE DU MERCREDI

7h30-8h : ouverture de l'école – garderie  
8h00-8h20 : récréation  
8h20-10h : cours  
10h00-10h20 : récréation  
10h20-12h : cours  
12h-13h : fin des cours - garderie  
13h : fermeture de l'école



**Site de Godinne le Petit Collège**

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : dir.prim3@cndp-erpent.be



**Collège Notre-Dame de la Paix**

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## SYNTHESE DE L'HORAIRE

Petit Collège de Godinne  
Horaire 2023-2024



	lundi	mardi	mercredi		jeudi	vendredi
7h30-8h	accueil garderie	accueil garderie		accueil garderie	accueil garderie	accueil garderie
8h-8h20	récréation extérieure	récréation extérieure		récréation extérieure	récréation extérieure	récréation extérieure
8h20-9h10			8h20 - 9h10			
9h10-10h			9h10-10h			
10h -10h30	récréation	récréation	10h - 10h20	récréation	récréation	récréation
10h30-11h20			10h20 - 11h10			
11h20-12h15			11h10-12h			
12h15-12h45 / 12h45/13h45	repas/récré	repas/récré	12h	Sortie	repas/récré	repas/récré
13h45-14h35			13h	Garderie		
14h35-15h30		14h55 : travail collaboratif profs / sortie des élèves	<b>fermeture de l'école</b>			
15h30-16h	récré - sortie	récré - sortie			récré - sortie	récré - sortie
16h-17h	Etude	Etude			Etude	Etude
17h-18h	Garderie	Garderie			Garderie	Garderie
18h	fermeture de l'école				fermeture de l'école	

**PONCTUALITE** : Il est important que votre enfant arrive à l'heure à l'école. Tout retard entrainera un passage de l'élève dans le bureau de la Direction afin de faire annoter ce retard dans le journal de classe.

**Site de Godinne le Petit Collège**

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : dir.prim3@cndp-erpent.be



**Collège Notre-Dame de la Paix**

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Nous vous rappelons que la fréquentation de l'école est **obligatoire**. Dès lors, toute **absence** devra être **justifiée par écrit** (sur le document qui se trouve dans le journal de classe, sur le site de l'école et dont un exemplaire sera remis à votre enfant à la rentrée).

### Absences justifiées

- Maladie
- Décès jusqu'au 4<sup>e</sup> degré
- Circonstances exceptionnelles à l'appréciation du directeur
- Convocation d'une autorité publique

### Remise du document ad hoc

- Si - de 3 jours d'absence → le jour du retour de l'enfant
- Si + de 3 jours d'absence → le 4<sup>e</sup> jour d'absence

### Absences injustifiées

Dès 9 demi-jours → signalisation au service du droit à l'instruction

## HORAIRE GENERAL DE L'ÉCOLE

**7h30** : ouverture de l'école – garderie  
**8h20** : début des cours  
**15h30** : fin des cours (sauf le mardi : 14h55 – le mercredi : 12h)  
**16h** : étude suivie de la garderie à 17h  
**18h** : fermeture de l'école

Le mercredi, les cours se terminent à 12h. Un accueil extrascolaire est assuré jusque 13h.

Pour les internes, l'horaire de fin des cours est le suivant :

- 16h-16h30 : gouter
- 16h30-17h : récréation
- 17h-18h30 : étude



**Site de Godinne le Petit Collège**

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : dir.prim3@cndp-erpent.be



**Collège Notre-Dame de la Paix**

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## CALENDRIER-REUNIONS

Toutes les activités de l'année sont précisées dans le calendrier que vous recevrez le jour de la rentrée.

Toutefois, nous attirons votre attention sur l'organisation des **réunions plénières** de classe qui auront lieu durant le mois de septembre. Celles-ci auront lieu à l'école. Cette réunion est importante car elle vous permettra d'entendre l'enseignante de votre enfant sur ses objectifs, son fonctionnement, ses exigences et principes ... Une réunion à ne pas manquer !

1<sup>re</sup> partie : réunion plénière avec la direction et l'équipe éducative

2<sup>e</sup> partie : réunion avec l'enseignante de votre enfant

Afin de préparer au mieux cette réunion, n'hésitez pas à transmettre vos éventuelles questions au titulaire de votre enfant par le biais du journal de classe.

## ACCUEIL - ETUDES - GARDERIES

**Dès 7h30**, les enfants se rendent dans les locaux de garderie qui se trouvent dans le couloir du *Petit Collège*, en entrant à droite. Entre 8h et 8h20, l'accueil des élèves se fait dans le parc de récréation devant l'école (uniquement sur la partie bétonnée). Aucun jeu de ballon n'est permis lors de cette récréation ainsi que celle de 15h30.

L'arrivée au *Petit Collège* se fait par la grille à pied ou par les terrains de tennis en voiture. Ensuite, les enfants empruntent le chemin pédestre tracé au sol pour rejoindre notre parc de récréation. Un stop-minute est tracé au sol devant la classe de Madame Jourquin afin de déposer votre enfant.

Dès 15h30, la sortie de la fin des cours se fait exclusivement par le parc où les enfants doivent y être repris. Aucun enfant ni parent n'est autorisé à attendre dans les couloirs. Les enfants qui ne sont pas repris à la fin de la récréation de la fin de journée (16h) doivent **OBLIGATOIREMENT** se rendre à l'étude. Aucun enfant n'est autorisé à attendre seul dans le parc devant le *Petit Collège*.

Les présences sont prises en début d'étude et de garderie. Le montant de ces études et garderies ne change pas en fonction de la durée, que votre enfant soit repris après 10 ou 30 min. Il est à noter que, si votre enfant participe aux études, nous vous conseillons de le laisser participer à une étude complète pour ne pas interrompre son travail. Cependant, ceci ne tient pas compte de l'organisation familiale qui vous appartient., Les enfants avec une **carte rouge** ne peuvent pas sortir de l'étude seul.

En fin de journée, après les cours, il ne vous est pas toujours possible de nous contacter au numéro fixe de l'école. La garderie peut alors être contactée au numéro suivant : 0497/13.70.65.



Le mercredi : la garderie au PCG a lieu de 12h à 13h. Vous pouvez inscrire votre enfant à l'accueil extrascolaire l'après-midi à Yvoir à la salle du Maka. Un bus de ramassage scolaire passe au *Petit Collège* pour emmener les élèves à Yvoir. Il est nécessaire d'inscrire votre enfant au service ATL avant le mardi midi via [atl@yvoir.be](mailto:atl@yvoir.be) ou par sms au 0474/77.92.78.

Site de Godinne *le Petit Collège*

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : [dir.prim3@cndp-erpent.be](mailto:dir.prim3@cndp-erpent.be)



*Collège Notre-Dame de la Paix*

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## DEPENSES

**Dépenses obligatoires** : le plafond est fixé aux environs de 130€

- Les sorties culturelles (théâtre, excursions, etc.) + frais de déplacement liés
- Les animations diverses (Jeunesses musicales, etc.) + déplacements
- L'accès à la piscine

Les séjours avec nuitées telles que les classes de neige (+/-550 euros) ne rentrent pas dans ces dépenses obligatoires.

### **Dépenses facultatives**

- L'accueil extrascolaire du matin (1,20€) et du mercredi (1,50€)
- L'étude de 16h à 17h (1.80€) et la garderie de 17h à 18h (1,50€/présence)
- Temps de midi (45€)
- L'abonnement aux diverses revues pédagogiques (Averbode, Bayard-Milan, ...), littérature jeunesse (école des loisirs), ... (entre 35 € et 70 €)
- Les manuels scolaires individuels **suggérés** par les enseignants (Voir liste sur It-School)
- La restauration (repas chauds 5 euros...)
- Les photos individuelles ou de classe (tarifs à définir)
- Les « Identiformes » (+/- 25 euros selon le modèle choisi)
- Le t-shirt de gymnastique (6.50€)
- ...

La prise en charge extrascolaire du temps de midi est facturée à 45 € pour l'année. Ce montant est facultatif mais si votre enfant reste à l'école pendant le temps de midi, ne serait-ce qu'un jour par semaine, ce montant vous sera entièrement facturé. Les 45€ couvrent les frais de surveillance.

**Nous vous joignons un extrait de la circulaire concernant la gratuité à l'école en P1-P2 et de la P3 à la P6 (voir annexes).**

## REPAS DE MIDI

Chaque jour, votre enfant aura l'opportunité de bénéficier des produits de la cantine du secondaire. Les enfants mangeront au réfectoire du secondaire et/ou en classe Il suffira de réserver via la plate-forme IT-School avant 8h30.

Voici l'offre de restauration et les prix pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Le repas complet : 5€ (Compris dans le prix de la pension des internes)
- Le croque-monsieur : 2,50€
- Le panini : 3,50€
- L'assiette de pâtes : 3,50€
- Le dagobert : 3€
- Un dessert : 1€
- Hot-dog (uniquement le mardi) : 1,50€
- La portion de frites (uniquement le jeudi) : 2,50€

---

**Site de Godinne le Petit Collège**

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : dir.prim3@cndp-erpent.be



**Collège Notre-Dame de la Paix**

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## FACTURATION

### Système de paiement sans cash IT.SCHOOL

IT.SCHOOL sert à la **réservation et au paiement des repas** de la cantine de l'école, à **commander et payer les photos**, à **facturer les études et garderies** ainsi que les **frais scolaires**.

La facturation des activités scolaires, des études et garderies ainsi que les commandes de repas se font uniquement via cette plateforme (<https://cndp.it-school.be>).

Le principe :

- Vous disposez d'un espace personnel sur la plateforme IT.SCHOOL.
- Vous y alimentez votre compte par des versements préalables (**avant toute commande repas, votre compte doit être alimenté. Attention aux délais bancaires (au moins 3 jours!)**)
- Sur la plateforme, vous passez commande **du repas** souhaité **avant 8h30** le jour concerné (Les commandes peuvent se faire plusieurs jours à l'avance ; elles peuvent également être supprimées au plus tard à 8h30 le jour même).
- Votre compte utilisateur est débité du montant du produit.
- Fin d'année, le solde de votre compte est reporté pour l'année suivante ou vous est remboursé si votre enfant quitte l'école.

**Vos codes d'accès** vous seront envoyés par mail, via l'adresse "noreply@itschool.be".

Attention de vérifier dans vos indésirables.

**En cas de problème de connexion**, voici la procédure à suivre pour récupérer un mot de passe et un login:

1. Aller sur la plateforme It-school : <https://cndp.it-school.be>
2. Cliquer sur mot de passe perdu
3. Encoder votre adresse mail
4. Aller dans votre boîte mail, vous allez recevoir le mail de noreply@it-school.be
5. Retourner sur la plateforme It-school
6. Cliquer sur jeton de connexion et encoder le jeton de connexion reçu par mail
7. Créer un mot de passe (à retenir pour la prochaine connexion).

**Lors de votre prochaine connexion :**

- Aller sur la plateforme It-school : <https://cndp.it-school.be>
- Encoder votre nom d'utilisateur (reçu en même temps que le jeton de connexion) et votre mot de passe (que vous avez créé précédemment)
- Valider

---

**Site de Godinne le Petit Collège**

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : [dir.prim3@cndp-erpent.be](mailto:dir.prim3@cndp-erpent.be)



**Collège Notre-Dame de la Paix**

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## COLLATIONS SAINES ET SANS DECHET



Suite à notre projet de cantine durable avec le secondaire, nous vous demandons de privilégier les **collations sans déchet** placées dans une boîte nominative sans emballage jetable.

N'oublions pas la boisson : **uniquement de l'eau dans une gourde nominative**. Merci de ne pas donner de boissons en berlingot et en bouteille ! Les cannettes sont interdites.

Nous vous demandons donc de prévoir des collations saines et d'éviter les sucreries.

En plus, suite au projet collectif cantine durable, de **la soupe** sera proposée gratuitement aux enfants 2 fois par semaine (le mardi et le jeudi) lors de la récréation de 10h. Cette soupe sera préparée avec des légumes des producteurs locaux. Vous ne devez rien prévoir. Des gobelets et des thermos sont prévus. Les jours de distribution prévus sont le mardi et le jeudi.

Pour l'anniversaire des enfants, il est possible d'apporter un gâteau en classe ☺.



## FOURNITURES SCOLAIRES – TENUE DE GYMNASTIQUE

L'école fournira à votre enfant les cahiers nécessaires aux différents cours ainsi que le journal de classe. Une liste **suggérée** du matériel et de manuels, de chaque titulaire, sera remise le jour de la rentrée. Pourriez-vous veiller à ce que votre enfant possède ce matériel nécessaire au plus tôt ?

Pour le cours d'éducation physique, votre enfant devra porter un **tee-shirt rouge (ou le tee-shirt de gym du Petit Collège) avec un short bleu marine et des sandalettes blanches**. Il faut également prévoir des baskets pour les activités extérieures. Le t-shirt de gym peut être commandé via la plate-forme IT-School (6.50€).

Pour le cours de natation, il faut prévoir un bonnet, un maillot, un essuie et un sac bien **distinct** du sac de gym. Penser à étiqueter chaque effet personnel pour éviter les pertes.

## MÉDICAMENTS

Les enseignantes et le personnel de surveillance ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants. En conséquence, **les médicaments sont formellement interdits à l'école**.

## PARASITES



Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie...  
Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.

## AMENAGEMENTS RAISONNABLES

Autre point qu'il nous paraissait important de vous rappeler : si votre enfant a besoin d'aménagements raisonnables, vous pouvez simplement en faire la demande à son titulaire. Il faut cependant qu'il y ait un bilan établi par un spécialiste datant de moins d'un an. Inversement, cela peut être aussi le titulaire qui vous en fasse la demande. Une fois la demande effectuée, il faudra que nous nous rencontrions afin d'établir un rapport reprenant officiellement les adaptations dans lesquelles nous nous engageons.

Attention, les demandes doivent être faites au plus tôt. Il n'y aura plus de nouvelles mises en place d'aménagements raisonnables **après le congé de carnaval pour l'année en cours**.

Site de Godinne *le Petit Collège*

Carrefour de l'Europe, 3 - 5530 GODINNE

☎ 082 / 22 85 66

Corentin de Pierpont : dir.prim3@cndp-erpent.be

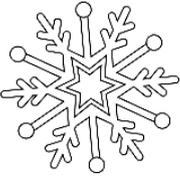


Collège Notre-Dame de la Paix

Place Notre-Dame de la Paix, 5 - 5101 ERPENT

☎ 081 / 30 19 63

## CLASSES DE NEIGE



Une année sur 2, les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> ont la chance de pouvoir profiter d'un séjour inoubliable en classes de neige. Pour éviter une dépense unique, l'école propose la possibilité de réaliser une épargne mensuelle. Cela vous est proposé par l'application IT-School. Le prochain voyage en classes de neige sera donc normalement organisé en 2024-2025.

## OBJETS PERDUS

Tout le matériel de votre enfant doit être étiqueté à son nom. Les objets perdus sont accessibles à l'entrée de l'école.

Avant chaque congé, les vêtements et objets non-récupérés seront donnés à une association.

## DOSSIER ADMINISTRATIF

Les contraintes administratives nous obligent à être certains des informations concernant les enfants. En effet, si celles-ci s'avéraient incorrectes ou incomplètes, l'élève concerné ne serait pas pris en compte par l'Administration.

**Tous changements d'adresse postale, mail ou téléphone doivent être signalés en urgence au secrétariat à tout moment de l'année.**

Dans le pack qui vous sera remis à la rentrée, vous trouverez :

- La fiche médicale
- La fiche signalétique à bien vérifier et corriger en **ROUGE - MAJUSCULES**
- La fiche d'inscription à l'accueil extrascolaire
- La proposition d'aide lors de l'absence d'un professeur (formation...)
- Un modèle de justificatif d'absence(s)
- Le service PSE
- Une autorisation de diffusion et publication (photographies, mails...)

N'hésitez pas à parcourir le site internet de l'école  
[www.cndp-erpent-fondamental.be](http://www.cndp-erpent-fondamental.be)

